



Union européenne – Informations générales

- Lancement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe
- Publication des plans de gestion des directions générales de la Commission

Actualité européenne de la protection sociale

Santé

- Examen des candidats vaccins et traitements Covid à un rythme soutenu

Famille/Jeunesse

- Résolution du Parlement européen sur les droits des enfants

Emploi/Affaires sociales

- Publication du Plan d'action du Socle européen des droits sociaux
- Stratégie 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées
- Nouvelle proposition de Directive sur la transparence des rémunérations
- Poursuite des négociations sur les Règlements européens de coordination
- Eurobaromètre de la Commission européenne sur les questions sociales

Agenda

Publications

EDITO : Plan d'action du Socle européen des droits sociaux : réelle ambition ou occasion manquée ?

Très attendu, le plan d'action du Socle européen des droits sociaux a été dévoilé le 4 mars. La présentation faite par le commissaire Schmit sonne, pour citer ses mots, comme « un signal très fort » dans le sens de l'Europe sociale, direction accueillie avec satisfaction par la plupart des députés européens. Ceux-ci notent que la démarche embarque des sujets décisifs et variés (plateformes de travail numériques, numéro/passeport européen de sécurité sociale...) et qu'elle se déploiera grâce à plusieurs moyens de suivi qu'ils estiment pertinents : Semestre européen, tableau de bord social révisé... Même son de cloche chez la plupart des parties prenantes : le travail de la Commission est salué tant par les employeurs de BusinessEurope que par les syndicats de salariés de l'industrie (IndustriAll Europe) et des services publics (CESI) ou encore les représentants des services d'intérêt général (SGI Europe).

Pour autant, de nombreux acteurs pointent le manque d'ambition du plan d'action, notamment sur les questions du revenu minimum et des risques professionnels. Surtout, l'objectif de réduction de 15 millions du nombre de personnes en situation de pauvreté semble insuffisant pour beaucoup.

Bien sûr, chacune des parties prenantes met en exergue les lacunes dans son domaine spécifique. Aussi ne s'étonnera-t-on pas d'entendre IndustriAll Europe regretter le manque d'instruments propres à la qualité des emplois, le Groupe II du Comité économique et social européen appeler à davantage de participation des travailleurs, ou encore le Comité des régions pointer l'absence de déclinaison régionale des indicateurs. C'est également sans surprise que BusinessEurope alerte sur la nécessité de ne pas imposer trop de lourdeur administrative. Les employeurs insistent également sur la nécessité de lutter contre les stéréotypes de genre et - conséquence directe en matière de protection sociale - soulignent le besoin d'une offre suffisante de garde d'enfants.

Les réactions les moins enthousiastes émanent finalement des opérateurs du secteur social. Si Housing Europe (fédération européenne du logement public, coopératif et social) souligne la pusillanimité du plan d'action en matière de logement, c'est surtout Social Platform qui déplore le plus vigoureusement les insuffisances du texte. Ce réseau d'organisations de la société civile promouvant l'Europe sociale regrette plus globalement qu'il n'y ait pas d'objectifs chiffrés ni de déclinaison détaillée pour chacun des vingt principes du Socle.

Un point semble cependant faire consensus : toutes les parties prenantes rappellent que la balle n'est pas que dans le camp de la Commission, le principe de subsidiarité appelant les Etats membres et les partenaires sociaux à se saisir de l'agenda.

14,1%
l'écart de
rémunération
hommes/femmes
dans l'UE
(Commission)

28%
des personnes
handicapées en
situation
d'exclusion
(Commission)

Lancement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Le président du Parlement européen, David Sassoli, le Premier ministre portugais, António Costa, au nom de la présidence du Conseil, et la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, ont signé le 10 mars une déclaration commune qui lance officiellement les travaux de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. La Conférence sera un exercice axé sur les citoyens avec de multiples événements et débats qui seront organisés dans toute l'Union, ainsi que via une plateforme numérique multilingue interactive qui permettra aux citoyens d'envoyer des contributions en ligne.

La Conférence est invitée à parvenir à des conclusions au printemps 2022 afin de fournir des indications pour l'orientation future de l'Europe.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20210304IPR99242/mobiliser-les-citoyens-pour-construire-une-europe-plus-resiliente>

Publication des plans de gestion des directions générales de la Commission européenne.

Les services de la Commission ont rendu publics, le 2 mars dernier, leurs plans de gestion pour l'année 2021 en indiquant comment ils comptent mettre en œuvre des objectifs présentés dans le programme de travail de l'exécutif. On notera notamment l'engagement de la DG EMPL sur les Règlements de coordination, tant en ce qui concerne le soutien à la recherche d'un accord entre Conseil et Parlement que via des activités visant à soutenir les Etats membres, notamment par des comités d'experts, dans la mise en œuvre de la législation. Une attention sera également accordée à la finalisation d'EESSI et aux perspectives en matière d'identification électronique.

Pour la DG SANTE, l'activité 2021 se concentrera autour de trois activités principales : déploiement du Plan Cancer, lancement de l'Espace européen des données de santé et présentation de la Stratégie pharmaceutique, qui inclura un « agenda sur le caractère abordable » des médicaments.

Pour plus d'informations, voir : <https://bit.ly/3bG5dcv>

Santé

Examens des candidats vaccins et traitements Covid à un rythme soutenu.

Le Comité des médicaments à usage humain de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a recommandé, le 11 mars, le vaccin Janssen-Cilag pour les personnes âgées de plus de 18 ans, et la Commission européenne lui a délivré dans la foulée une autorisation de mise sur le marché conditionnelle. Quatre vaccins sont désormais approuvés de manière centralisée par l'Union européenne. L'Agence a également lancé, début mars, la revue continue du candidat vaccin Sputnik Y. Après la suspension du vaccin AstraZeneca par plusieurs pays, elle continue de recommander son administration tout en renforçant ses activités de pharmacovigilance.

Enfin, avec l'évaluation du traitement de l'industriel Eli Lilly qui a débuté le 11 mars, l'EMA examine actuellement trois traitements potentiels pour la Covid-19.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/overview/public-health-threats/coronavirus-disease-covid-19/covid-19-latest-updates>

Famille/Jeunesse

Adoption d'une résolution du Parlement européen sur les droits des enfants.

Les députés européens ont adopté en séance plénière le 11 mars une résolution appelant à une approche ambitieuse et globale de la question des droits des enfants. La vice-présidente de la Commission Dubravka Šuica a rappelé les objectifs existants (par exemple consacrer au moins 5% du Fonds Social Européen Plus à la pauvreté infantile) et la perspective de la publication le 24 mars de la Stratégie européenne pour les Droits de l'enfant 2021-2024 ainsi que de la Garantie européenne de l'Enfance.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20210226IPR98809/invest-in-education-healthcare-housing-and-family-support-to-protect-children>

Emploi et affaires sociales

Publication du Plan d'action du Socle européen des droits sociaux.

La Commission européenne a publié le 4 mars 2021 le plan d'action du Socle européen des droits sociaux, accompagné de plusieurs documents complémentaires, dont la Stratégie 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées. La Commission avait déjà présenté auparavant plusieurs actions découlant du Socle, telles que la proposition de directive sur des salaires minimaux adéquats.

Le plan d'action fixe trois grands objectifs pour l'UE à atteindre d'ici 2030, qui figurent dans le nouveau tableau de bord social : (1) Au moins 78% des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi ; (2) au moins 60% de tous les adultes devraient participer à une formation chaque année et (3) le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale devrait être réduit d'au moins 15 millions.

D'autres initiatives de la Commission sont prévues en 2021 en lien direct avec ce texte : parution le 24 mars d'une proposition de Garantie européenne pour l'Enfance, lancement d'un projet pilote de passeport/numéro de sécurité sociale européen, mise sur pied d'un groupe d'experts européens sur l'avenir de l'Etat Providence et les nouvelles formes de travail...

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_21_821

Stratégie 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées.

La Commission européenne a publié le 3 mars 2021 sa Stratégie 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées qui vise à permettre à celles-ci de jouir pleinement de leurs droits et à lutter contre les discriminations dont elles peuvent être victimes. L'approche se veut globale et comprendra le lancement de plusieurs projets : un centre de ressources européen « AccessibleEU » sur les bonnes pratiques des Etats membres, une carte européenne du handicap en vue de faciliter la reconnaissance mutuelle de la situation de handicap dans l'ensemble de l'Union, des orientations sur l'autonomie et l'inclusion dans la société, un cadre européen de qualité pour des services sociaux d'excellence destinés aux personnes handicapées... En matière de protection sociale spécifiquement, la Commission lancera en 2022 une étude afin d'examiner les bonnes pratiques en matière de prestations de handicap, de revenus de vieillesse, d'assurance maladie, de prestations en espèces et en nature, ainsi que de surcoûts liés au handicap, ce qui lui permettra ensuite de fournir des orientations pour aider les États membres à poursuivre leurs réformes.

Pour plus d'informations, voir :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52021DC0101&from=FR>

Nouvelle proposition de Directive sur la transparence des rémunérations.

La Commission a publié le 4 mars une proposition de directive sur la transparence des rémunérations afin de faire en sorte que les femmes et les hommes reçoivent une rémunération égale pour un même travail ou un travail de même valeur. [Dans l'UE, les femmes gagnent moins que les hommes et l'écart de rémunération entre hommes et femmes est actuellement de 14,1 %.](#) La proposition établit des mesures en matière de transparence des rémunérations, comme les informations sur les rémunérations pour les demandeurs d'emploi ou le droit de connaître les niveaux de rémunération des travailleurs accomplissant le même travail, ainsi que des obligations pour les grandes entreprises de communiquer des informations sur l'écart salarial.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/aid_development_cooperation_fundamental_rights/com-2021-93_fr_0.pdf

Poursuite des négociations sur la révision des règlements européens de coordination.

La présidence portugaise du Conseil de l'UE a organisé un trilogue sur la révision des textes de coordination de sécurité sociale le 1^{er} mars. Les points de discussion traitent de la notification préalable au détachement par l'employeur ou le travailleur indépendant auprès de l'Etat d'envoi, des critères relatifs à la localisation de l'entreprise dans le cadre de la pluriactivité et des

prestations chômage pour les frontaliers. Le prochain trilogue entre le Conseil et l'équipe de négociation du Parlement européen est prévu a priori à la mi-mars 2021.

Pour plus d'informations, voir : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=867&langId=fr>

Eurobaromètre de la Commission européenne sur les questions sociales.

La Commission a publié en mars 2021 un Eurobaromètre sur les questions sociales, basé sur des sondages réalisés auprès de citoyens européens en octobre-novembre dernier dans la perspective de la publication du plan d'action sur la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux. 88 % des personnes interrogées affirment qu'une Europe sociale (c'est-à-dire une Europe qui s'engage pour l'égalité des chances et de l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables, ainsi que la protection et l'inclusion sociale) est importante pour eux personnellement.

61% des sondés estiment que davantage de décisions devraient être prises au niveau européen lorsqu'il s'agit de "traiter des questions de santé", tandis que 32% préconisent une moindre intervention de l'Union européenne dans ce domaine. 13% mentionnent également le revenu minimum, 12% l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, 11% le logement et l'aide aux sans-abri et 10% la garde d'enfants et l'aide aux enfants.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/survey/getsurveydetail/general/doChangeLocale/locale/fr/curEvent/survey.getsurveydetail/instruments/special/surveyky/2266/>

Evènements à venir

18 mars 2021, en ligne, *Why cancer screening and early detection matter*, Commission parlementaire BECA.

La Commission parlementaire spéciale sur la lutte contre le cancer (BECA) organise une audition sur la thématique du dépistage, déclinée en trois panels portant respectivement sur l'importance du dépistage, du diagnostic précoce et des registres, sur le rôle des technologies et des données de masse et enfin sur les programmes de dépistages spécifiques à certains cancers.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.europarl.europa.eu/committees/en/beca/home/highlights>

21 mars, en ligne : séminaire "Quelles évolutions des contrôles administratif et juridictionnel des situations de mobilité des travailleurs dans l'UE ?", EN3S.

L'EN3S organise la dernière session du cycle de séminaires « Actualités de la mobilité des travailleurs en Europe » le 21 mars. Ce séminaire abordera entre autres les moyens de lutter contre la fraude sociale transnationale pour protéger les droits des travailleurs mobiles, l'évolution des outils et méthodes de contrôle et les voies d'amélioration de la coopération entre Etats membres de l'UE. Les précédents séminaires sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'EN3S ci-dessous.

Pour plus d'informations, voir :

https://www.youtube.com/channel/UC2NBk22XINRvRDp45weZA/playlists?view=1&sort=dd&shelf_id=0

29 mars 2021, en ligne, Construire une Union européenne de la santé, CESE.

Le Comité économique et social européen (CESE) organise le 29 mars une audition publique sur le paquet législatif Construire une Union européenne de la Santé. Cet événement sera l'occasion pour le rapporteur du CESE, Ioannis Vardakastanis (GR11/EL), de recueillir le point de vue des autres institutions et l'avis des parties prenantes concernées.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.eesc.europa.eu/fr/agenda/our-events/events/construire-une-union-europeenne-de-la-sante>

Office des publications de l'UE, Boîte à outils sur l'éducation et l'accueil inclusifs de la petite enfance, février 2021, 156 pages.

Mariya Gabriel, commissaire européenne à l'Innovation, à la Recherche, à la Culture, à l'Éducation et à la Jeunesse, a présenté le 3 mars une boîte à outils qui comprend un ensemble de solutions et de mesures pratiques à destination des décideurs politiques et des éducateurs afin que tous les enfants puissent bénéficier de services de garde et d'éducation de qualité. Ce document résulte d'un groupe de travail de deux ans composé d'experts nationaux de 35 pays et d'organisations européennes. La boîte à outils examine comment élargir l'accès à des services d'éducation et d'accueil qui soient abordables et de qualité pour toutes les familles, comment prendre en charge au mieux les enfants ayant des besoins particuliers ou étant dans des situations particulières, comme les récents confinements, et comment prendre en compte le multilinguisme chez les enfants de moins de 6 ans. Il s'agit également de soutenir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'emploi des parents. La commissaire a rappelé que des fonds européens sont disponibles pour soutenir la création de crèches et de jardins d'enfants, l'expertise en matière de développement de la petite enfance, ainsi que le recrutement et la formation du personnel.

Pour plus d'informations, voir : <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/4c526047-6f3c-11eb-aeb5-01aa75ed71a1/language-en/format-PDF/source-191896644>

Institut Notre Europe, Comment agir pour l'égalité salariale dans l'Union européenne, 25 février 2021, 1p.

Le cercle de réflexion proeuropéen publie une note infographique comparative des écarts de rémunération entre femmes et hommes dans l'Union européenne, et notamment de la divergence des taux de rémunération horaire brute. L'Institut note qu'en neuf ans, l'écart salarial n'a diminué que de moins de 2 points dans l'UE et que dans certains pays l'écart continue à se creuser.

Pour plus d'informations, voir : <https://institutdelors.eu/publications/comment-agir-pour-legalite-salariale-dans-lunion-europeenne/>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

